

Trait d'Union

COLOMARS
JUIN 2026 • NUMÉRO 38



LA REVUE D'INFORMATION COLOMARSOISE

Sommaire

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Une équipe mobilisée
pour l'avenir • **PAGE 2**

ÇA S'EST PASSÉ EN 2025 !

Retour en images sur
une année de partage • **PAGE 4**

MANIFESTATIONS 2026

Des rendez-vous
qui font vivre Colomars • **PAGE 6**

TRAVAUX • PAGE 10

PARLONS ENVIRONNEMENT

Débroussailler pour
mieux protéger • **PAGE 12**

ACTUALITÉS

Une commune en action : infos,
initiatives et nouveautés • **PAGE 13**

SOYONS SOLIDAIRES

La proximité au quotidien :
accompagner, écouter,
soutenir • **PAGE 14**

HOMMAGE

Colomars rend hommage
à son doyen • **PAGE 13**

AGENDA

PAGE 16

Édito

Chères Colomarsoises et Chers Colomarsois,
Vous nous avez renouvelé votre confiance
pour ce nouveau mandat et le conseil municipa-
l se joint à moi pour vous en remercier très
sincèrement.

Comme vous avez pu l'apprécier lors des
réunions publiques et au travers des docu-
ments que nous vous avons fait parvenir,
l'équipe d'élus qui m'entoure est forte de
son expérience et riche des personnes qui la
composent.

Nouvellement élu ou faisant partie de l'équipe
précédente, chacun aura à cœur de s'enga-
ger pour Colomars avec motivation et avec
une énergie nouvelle pour mener à bien des
projets attendus. Nous mettrons tout en œuvre
afin d'avoir les moyens de choisir notre avenir
commun.

Ce numéro du Trait d'Union, vous présente
cette nouvelle équipe avec les fonctions des
adjoints et des délégués.

Vous pourrez aussi voir dans les lignes consa-
crées au vote du budget 2026, un travail
particulier sur la maîtrise des dépenses de
fonctionnement afin de libérer des moyens
pour investir. Cela sans faillir à nos obligations
et à notre volonté d'accompagner l'enfance
et la jeunesse, en aidant nos aînés et les
personnes fragiles, en soutenant les artisans
et les personnes qui veulent entreprendre.

Cette année encore, comme depuis plus de
20 ans, les taux de la fiscalité communale
n'augmenteront pas.

Vous trouverez au fil des pages, des repor-
tages sur les événements de ces dernières
semaines, des rappels sur les bonnes pra-
tiques de la vie en communauté, les rendez-
vous à ne pas manquer dans l'agenda, mais
aussi quelques photos des temps forts de
la fin d'année 2025 que nous avons eu
le plaisir de partager.

L'histoire de notre village s'écrit chaque jour
avec chacun d'entre nous. Nous n'oublions
pas les événements qui ont eu lieu et nous
mettons à l'honneur avec fierté les Colomar-
sois, qu'ils soient des sportifs accomplis ou
que leur histoire soit particulière.

Nous sommes impatients de vous rencontrer
en particulier pour inaugurer les différents
travaux qui se termineront dans quelques
mois !

Pour l'instant, je vous souhaite bonne lecture
et à très bientôt pour partager les nombreux
événements colomarsois.

Bien à vous

Isabelle Brès
Votre Maire

Mairie de Colomars

3, rue Étienne Curti
06670 Colomars
04 92 15 18 50

 www.colomars.fr
 [Village de Colomars](#)
 [Village_colomars](#)

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

pour l'avenir

À l'issue des dernières élections municipales, une nouvelle équipe s'engage au service de Colomars. Composé d'élus aux profils et parcours variés, le conseil municipal œuvre au quotidien pour répondre aux attentes des habitants et accompagner le développement de la commune. Animés par un esprit de proximité, de responsabilité et d'écoute, les membres du conseil municipal auront à cœur de poursuivre les projets engagés, tout en portant de nouvelles initiatives. Nous vous invitons à découvrir les élus qui vous représentent et à partager, à leurs côtés, cette nouvelle dynamique au service de l'intérêt général.



ISABELLE BRÈS
Maire de Colomars



SÉBASTIEN BRACHELENTE
1^{er} adjoint
Délégué aux travaux



MARIE-ALICE HIVET
2^{ème} adjoint
Déléguée aux affaires sociales



GÉRARD STEYER
3^{ème} adjoint
Délégué à la sécurité et à l'environnement



NICOLE FALCONETTI
4^{ème} adjoint
Déléguée à la culture



JEAN-PIERRE GUTTIN
5^{ème} adjoint
Délégué aux sports



ALEXANDRA CASTIGLIA
6^{ème} adjoint
Déléguée aux affaires scolaires



FRANCIS DONADEY
Conseiller Municipal
Délégué à l'urbanisme



ÉLODIE POLIZZI
Conseillère Municipale



SÉBASTIEN SAUSSEREAU
Conseiller Municipal
Délégué à la communication



CLAIRE GRAS VERSACE
Conseillère Municipale



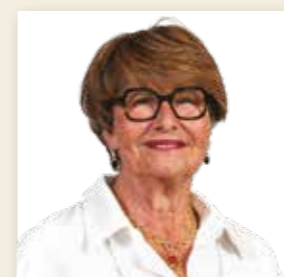
ALAIN GUIOT
Conseiller Municipal
Délégué aux animations



AURÉLIA CARUSO
Conseillère Municipale



ALAIN GALLI
Conseiller Municipal
Délégué au protocole



MARTINE BRAQUET
Conseillère Municipale



SÉBASTIEN MONTI
Conseiller Municipal



MARYLÈNE TUSO
Conseillère Municipale



ROBERT ROUBIN
Conseiller Municipal
Délégué aux organismes extérieurs



EMILY DI SCALA
Conseillère Municipale



FABRICE FOIRY
Conseiller Municipal



MARIE PALAZZI
Conseillère Municipale



22. FRANÇOIS SCOFFIER
Conseiller Municipal



23. ANDRÉE PALLANCA
Conseillère Municipale



Goûter du Noël des aînés



Dégustation du Beaujolais Nouveau par le Comité des Fêtes de Colomars



Soirées théâtre



Salon du livre



Marché de Noël



Distribution des colis de Noël



Pot des commerçants



Distribution de collecteurs d'eau pluviale



Distribution du livre des 150 ans de Colomars aux élèves de CM2



Tournoi de scrabble intergénérationnel



Patinoire

RETOUR EN IMAGES SUR UNE ANNÉE DE *partage*



Collecte déchets verts à la Sirole le 22 octobre 2025



Spectacle et goûter de Noël des écoles



Goûter de Noël à la Crèche



Danse et zumba lors du Téléthon



Concert de Noël



Les ados de la Maison des Jeunes au Marché de Noël



Vendredis de la science



Inauguration du terrain de basket en présence du maire, Isabelle Brès et de l'adjoint aux sports, Jean Pierre Guttin



DES RENDEZ-VOUS QUI FONT vivre Colomars

LE CONCERT DU NOUVEL AN

L'Albert Lance Lyric Company lors du traditionnel concert du nouvel an nous a offert une prestation prestigieuse avec des interprètes de grande qualité. Du très classique avec des extraits de Mozart au plus léger au travers des morceaux choisis de Rossini. Sous l'autorité d'Iris Parel, marraine du concert, les chanteurs se sont livrés à une série d'interprétations interactives mêlant passions amoureuses et autres rivalités. Merci à : Valérie Marret, soprano – Géraldine Mélac, mezzo – Thibault Desplantes, baryton – Mathias Manyà, ténor et Nelly Fourcade au piano et à la direction artistique.

LES VŒUX DU MAIRE AU FORT CASAL

À l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire, les habitants se sont réunis dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour partager un moment d'échange et de proximité. Lors de son discours, Madame le Maire est revenue sur les temps forts de l'année écoulée, les projets réalisés pour la commune ainsi que les perspectives et ambitions pour l'année à venir. La soirée s'est poursuivie dans une atmosphère festive avec un spectacle cabaret haut en couleur, mêlant musique, danse et bonne humeur, très apprécié du public. Ce rendez-vous annuel a une nouvelle fois permis de renforcer les liens entre les habitants autour d'un moment de convivialité et de partage.



UN CARNAVAL HAUT EN COULEUR

Sous un soleil quasi estival, les chars se sont élancés précédés par un groupe de danseurs et musiciens brésiliens. Mêlés au corso, les désormais attendus percussionnistes de « Pangaé » ont « mis le feu ». La Mus'enscène a fait une apparition remarquée au rythme et musiques de « Li Galuchou » - association colomarsoise de fifres et tambourins. Les membres de l'Association des Parents d'Élèves (APE), quant à eux, ont proposé boissons et pâtisseries. Une manifestation haute en couleur, toujours très appréciée des enfants et des parents, déguisés et bombardés de confettis. Tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine.



L'ART FLORAL À L'HONNEUR

35 concurrents venus d'Italie, de Suisse et de diverses régions de France ont participé à cette 9^{ème} édition du concours de bouquets. Cet événement aura permis de passer un week-end dominé par la beauté de chaque composition réalisée en 4 heures par les participants, et la qualité du défilé, dont chaque costume était réalisé par toutes les petites mains de l'art floral que nous remercions sincèrement pour leur implication. Le recyclage était le thème général de cet événement, avec la participation des enfants de l'accueil périscolaire des écoles du village. Les enfants ont été très créatifs, ils ont pu réaliser de beaux jardins recyclés en utilisant plastique et divers contenants. Grand merci à tous ces enfants, et tous les accompagnants. Beaucoup de visiteurs, experts ou amateurs des fleurs mais surtout amoureux de toute forme d'expression artistique. Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cet événement, le Crédit Agricole, les commerçants et restaurants, mais également le club nautique de plongée de Villefranche-sur-Mer. Et n'oublions pas nos artistes de Colomars qui ont une nouvelle fois immortalisé le grand prix de ce concours : Merci à Messieurs Jackie DECROIX et Jacques VALLERO.



UNE CHASSE AUX ŒUFS ENSOLEILLÉE ET CONVIVIALE AU FORT CASAL

Le 4 avril dernier, sous un magnifique soleil printanier, le site du Fort Casal a accueilli une grande chasse aux œufs qui a rassemblé plusieurs centaines de participants, petits et grands. Dès 10h, les familles se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse et festive pour partir à la recherche des précieux œufs déposés, selon la tradition, par les cloches de Pâques. Munis de leurs paniers, les enfants ont exploré en toute sécurité les moindres recoins du site avec enthousiasme, sous le regard attentif et amusé de leurs parents. Le cadre exceptionnel du Fort Casal, baigné de soleil, a contribué à la réussite de cet événement devenu un rendez-vous incontournable pour les habitants. Rires, découvertes et moments de partage ont rythmé cette belle journée, où chacun a pu profiter d'un instant de convivialité en plein air. Cette édition 2026 restera marquée par une forte participation et une ambiance particulièrement joyeuse. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi gourmande et festive !



L'ÉCOLOMARCHE : SPORT ET CONVIVIALITÉ

Sport pour tous, découverte de notre environnement, convivialité caractérisent cette manifestation originale désormais bien ancrée dans le calendrier colomarsois. Empruntant deux parcours aux difficultés variées, les randonneurs ont pu traverser Colomars et découvrir des endroits inconnus de beaucoup tels qu'un ancien four à pain, des ruines de moulin, la chapelle Saint Roch, un vallon obscur, le quartier de l'Ibac, le GR 51 qui, rénové, rejoint la Manda... Le pot de l'amitié offert par la municipalité, la cuisine réunionnaise pour le pique-nique d'arrivée et l'animation surprise des membres de l'association Colomar'Swing ont contribué à la réussite de cette journée. Beaucoup se sont déjà donné rendez-vous l'année prochaine !

Paroles de randonneurs :

- « Un grand merci aux organisateurs de cette belle randonnée « sportive » nouvelle. Une super initiative ! »
- « C'était un plaisir de participer à l'écolomarche. C'était très bien organisé et avec un bel accueil. Un grand merci aux accompagnateurs et à toutes les personnes ayant permis de nous guider, de nous éclairer, de nous accueillir aussi chaleureusement avec boissons et autres gourmandises sucrées et salées. »
- « Merci pour l'organisation. Tout était top. On a passé un excellent moment. Rencontres des gens et nous avons beaucoup discuté le long de cette marche de 8 km. À l'arrivée, le stand des îles, le repas était top. On s'est régalé... alors oui à l'an que ven. »
- « Merci pour cette belle journée. Une rando entourée par un groupe sympathique. »
- « Merci pour l'organisation et la sympathie du moment et merci de nous faire découvrir notre village. À l'année prochaine. »



➔ LE PRINTEMPS DES POÈTES

Cette nouvelle édition du Printemps des Poètes s'est déroulée le samedi 28 mars 2026 au Fort Casal. Dans une ambiance très amicale et sympathique, le public nombreux a applaudi le spectacle illustrant cette année le thème de « **la liberté, force vive et déployée** ». Tout un programme, qui débutait par une prestation exceptionnelle de la Compagnie Bal, « Mythique ». Toutes les classes de toutes les écoles joyeusement réunies pour l'occasion, ont séduit par l'originalité et la qualité de leur travail, les parents « sous le charme » ! Les récompenses distribuées par la Bibliothèque organisatrice du Concours de poésie ont, bien sûr, été à la hauteur de ce magnifique programme ! Notons la présence fort appréciée de **Céleste Amiel**, jeune danseuse très prometteuse ayant participé à l'émission « Prodiges » qui a ému le public par sa grâce et son talent. Nous la reverrons ! Bravo à tous, petits et grands (Écoles, Bibliothèque, Centre de loisirs, Crèche) qui nous ont permis de rêver et d'entrer dans la légèreté de la poésie, le temps d'un après-midi.



➔ L'ACADÉMIE DES MINI-POLYMATHEs

« L'Académie des Mini Polymathes » a pour spécificité d'organiser des conférences pour enfants de 5 à 11 ans. Elles se déroulent dans la salle Baùma au Fort Casal une fois par mois de septembre à juin. La seconde partie de chaque séance propose aux enfants une participation illustrant le thème, toujours suivie avec enthousiasme ! **Les conférenciers sont tous des spécialistes du domaine** qu'ils présentent et les thèmes extrêmement diversifiés répondent aux sujets qui interrogent précisément les enfants de cette tranche... **De la découverte du monde nocturne** (protection des chauves-souris) à **une réflexion sur l'amitié en visitant le Petit Prince ou encore de la construction d'une page de BD à la sensibilisation à l'environnement marin** (tortues marines). Les enfants présents deviennent « Membres du Club de l'Académie des Mini Polymathes ». De nombreux élèves d'âges différents se sont fidélisés et viennent chaque mois assister à ce moment culturel adapté, avec leurs parents également intéressés.



➔ MASTERCLASS MANDOLINE

Madame le Maire, Isabelle Brès et Nicole Falconetti, adjointe à la Culture, ont accueilli Monsieur Christian Tourniaire, Directeur du Conservatoire Départemental et Maryline Germano son adjointe pour le MasterClass Mandoline qui s'est déroulé dans la salle Baùma au Fort Casal. Un encouragement particulier à Mathea et Victoria, 2 petites Colomarsoises musiciennes.



➔ VERNISSAGE

L'école maternelle, le centre de Loisirs et la crèche ont présenté cette année lors de leur vernissage le 11 février 2026, dans la salle du Conseil à la mairie, une exposition particulièrement réussie et appréciée ! Beaucoup d'originalité, de variété dans les techniques avec une présentation très soignée, bravo à tous pour cette créativité toujours renouvelée ! Madame le Maire, Isabelle Brès a présenté au cours du pot très convivial qui s'est déroulé dans une ambiance amicale, **Madame Annie Lafontan** qui, après la présence de plusieurs décennies de Madame Michèle Decroix, prend **la présidence de l'Association Colom'arts**.



➔ LA MAISON DE JEUNES : DES VACANCES D'HIVER RICHES EN DÉCOUVERTES POUR LES JEUNES DE COLOMARS

Toujours dans l'idée de proposer un programme varié avec des intentions pédagogiques qui visent à **favoriser le développement personnel, social et culturel des ados en assurant sécurité et bien-être**, ils ont pu randonner à Berre-les-Alpes, faire du Onewheel (skateboard électrique à une roue) à Fréjus, faire du Tir à l'Arc, du lancer de haches à Roquebillière, se former aux gestes qui sauvent et visiter le centre opérationnel de la Croix Rouge de Saint Laurent du Var pendant la 1^{ère} semaine. La deuxième semaine a été rythmée par une course d'orientation à Vence, une balade en bateau et la visite de l'île Sainte Marguerite, un atelier Football Américain à Nice au club des Dauphins, un après-midi et une soirée magie, illusionnisme et mentalisme et enfin une visite guidée du vignoble de La Source.



➔ LES SOIRÉES THÉÂTRE

La comédie « Le tiroir », mise en scène par Giorgio Tebib nous a démontré que « vous ne regarderez plus la télé de la même façon... ». Dans une comédie totalement déjantée, quatre comédiens caméléons incarnant douze personnages nous ont plongé dans **une satire de la « télé facile »**. Entre humour corrosif, tendresse et un soupçon de cruauté, Frédéric Sabrou, l'auteur, s'amuse à pointer nos faiblesses : naïveté, infidélité, cupidité, ambition... Le tout saupoudré de clins d'œil à Woody Allen, où l'amour s'invite, mais rarement comme on l'attend ! L'amour, le rire et la télé... mais pas comme vous l'imaginez ! Le tout rythmé par des « arrêts sur images », inventions suprenantes de l'auteur, télévision oblige.



➔ LES VENDREDIS DE LA SCIENCE

« Les étoiles, nos lointaines origines » conférence animée par **Gilles Bogaert, physicien à l'observatoire de la Côte d'Azur**. Les profondeurs des étoiles sont d'énormes chaudrons où s'élabore la matière du cosmos, celle qui forme la Terre, les planètes, les astéroïdes, celle qui nous compose. Dans cette conférence nous sommes plongés dans ces fournaies pour y découvrir comment la matière se transforme en faisant évoluer et briller l'étoile. Le conférencier nous a montré comment les scientifiques en sont arrivés à cette conclusion étonnante qui crée un lien inattendu entre les étoiles et nous : **nous sommes faits des cendres de plusieurs étoiles aujourd'hui disparues**. Sans ces étoiles, nous n'existerions pas. À l'appui de cette démonstration, le commentaire du tableau périodique des éléments de Mendéléïv, grand moment d'agitation de nos pauvres neurones !



➔ LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS À LA MANDA

En partenariat avec la Métropole, un point d'apport pour déchets végétaux a été mis en place pour une matinée sur le secteur de la Manda chaque riverain a pu ainsi se débarrasser de leur coupe et petit débroussaillage.



UNE COMMUNE EN MOUVEMENT POUR

POSE D'UN POTEAU D'INCENDIE ET MISE À NIVEAU DU RÉSEAU D'EAU POTABLE CHEMIN DE L'IBAC ET COL GARNIER



Dans le cadre des mesures d'accompagnement du Plan de Prévention des Risques d'Incendie, il était prévu d'implanter un poteau d'incendie destiné à protéger le quartier de l'Ibac / Col Garnier. Ce projet a nécessité la reprise de tout le réseau d'alimentation en eau potable, les conduites existantes ne répondant pas à la demande. Les travaux ont consisté à renforcer 230 mètres linéaires de conduite en diamètre 100, la reprise de 16 branchements, la pose d'un poteau d'incendie et le renouvellement d'antennes de distribution sur 150 mètres linéaires, pour un montant de plus de 250 000 €.



LES VESTIAIRES FOOT FONT PEAU NEUVE

Au Fort Casal, poursuite des travaux de construction du bâtiment Les Loges (anciens vestiaires foot).
Coût estimé des travaux : 775 000 € HT dont 124 551 € de subvention du Département et 133 446 € de la Région.

RECONSTRUCTION DU BUFFET DE LA GARE

La commune de Colomars a souhaité reconstruire, dans l'aspect architectural historique du quartier de la Gare, un restaurant du début du siècle. Ce foncier, détruit par le feu il y a quelques années, appartient à la Région et à l'État, qui ont concédé ce droit à déposer un permis de construire à la commune. Ce sont 200 m² de jardin et 105 m² de locaux destinés à la vie de la Manda qui vont donc voir le jour (la municipalité ayant privilégié la vie de quartier et le commerce fixe plutôt qu'ambulante). Ce bâtiment présente la caractéristique d'avoir dû se hisser à 1,50 mètres du sol en raison de la zone rouge. Il est conforme au plan de prévention des risques inondations. Ce restaurant est à louer à partir de juin et le candidat répondra à un cahier des charges permettant de satisfaire aux exigences de qualité pour ce quartier en devenir.

Coût estimé des travaux : 680 000 € HT dont 170 000 € de subvention du Département et 200 000 € de la Région.



AMÉLIORER VOTRE *cadre de vie*

PARKING PROVISOIRE RUE CURTI



Dans le cadre de l'opération immobilière « Cœur de village », la commune a préempté un terrain destiné à la réalisation d'un parking paysager dont les études sont en cours. En attendant cette construction et afin d'améliorer les conditions de stationnement dans cette zone très achalandée, la commune a créé un parking provisoire réglementé très apprécié par les utilisateurs.

Coût estimé des travaux : 650 000 € HT dont 301 881 € de fonds de concours de la Métropole.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE FRANÇOIS PLÉSENT



La rue François Plésent qui marque une entrée du village s'embellie. Les services de la Métropole en étroite collaboration avec la municipalité réalisent des travaux de qualité en proposant un espace urbain paysagé et sécurisé. La construction de trottoirs, d'une écluse avec passage piéton protégé au droit du passage Plésent vont apporter une sécurité aux usagers de cette route très fréquentée.

REVÊTEMENTS DE CHAUSSÉES ROUTE D'ASPREMONT, ROUTE DE NICE, CHEMIN DE LA SIROLE ET CHEMIN DU BAS DES MOLLES

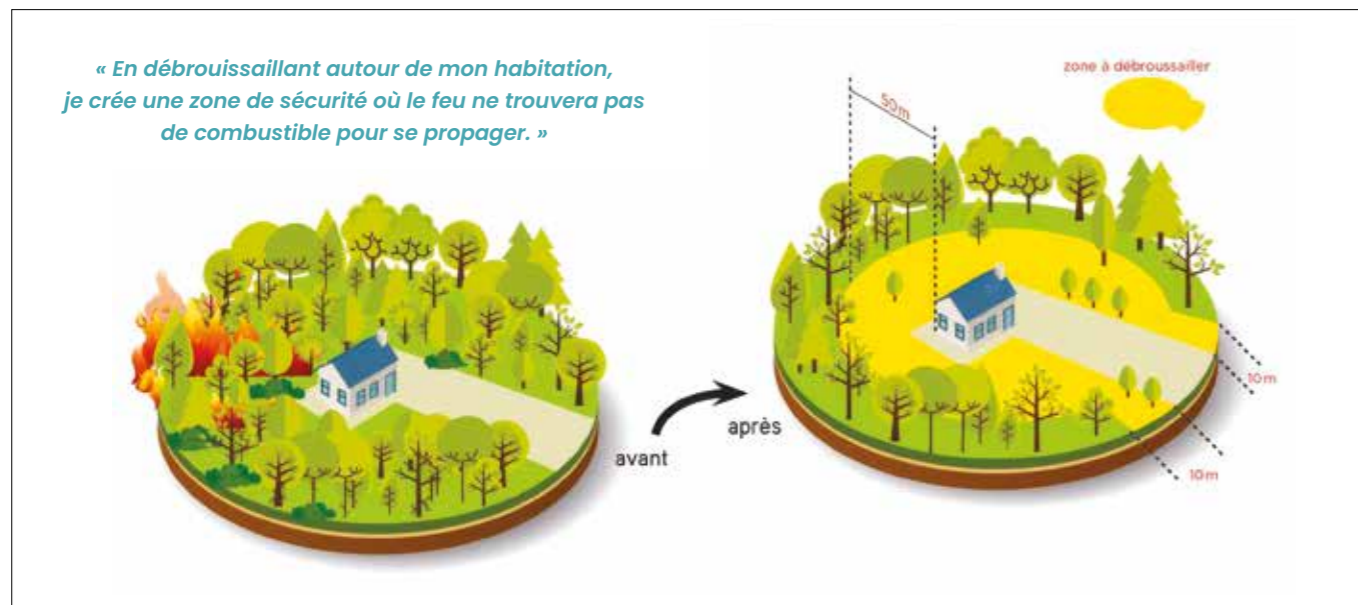


D'importants travaux de revêtements de chaussées en matériaux enrobés ont rénové des routes très détériorées. Tout d'abord, la route d'Aspremont depuis la Place Plésent (zone de partage limitée à 20 km/h) jusqu'à l'accès au Fort Casal. La mise en place d'un passage protégé entre le parking des arts et la place Plésent très fréquenté par les piétons, est venu compléter cette réalisation. D'autre part la chaussée de la route de Nice très détériorée a été complètement restaurée entre l'entrée du chemin de la Colle Germaine et le quartier du Pilon. Et enfin, des parties très abîmées de la chaussée du chemin de la Sirole et du Bas des Molles ont été refaites après les travaux d'extension du réseau par Enedis



DÉBROUSSAILLER POUR mieux protéger

Dans un territoire particulièrement exposé au risque incendie, le débroussaillage constitue une obligation légale essentielle pour la sécurité de tous.



Conformément au Code forestier et à l'arrêté préfectoral du 5 février 2026 en vigueur dans les Alpes-Maritimes, les propriétaires de terrains situés à proximité des zones boisées doivent entretenir régulièrement leur parcelle afin de limiter la propagation des feux. Des contrôles seront effectués par l'Etat durant cette période. La réserve civile communale reste à votre écoute pour tout renseignement (vous pouvez contacter la Mairie de Colomars, qui transmettra).

QUI EST CONCERNÉ ?

Les propriétaires de terrains bâtis ou non situés en zone urbaine ou à moins de 200 m des espaces boisés. L'obligation s'applique toute l'année, avec une vigilance accrue avant l'été.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

- Débroussailler sur 50 mètres autour des constructions (distance pouvant être portée à 100 m selon les secteurs) ;
- Entretenir la végétation sur 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès ;
- En zone urbaine : débroussailler l'ensemble de la parcelle, même non bâtie.

POURQUOI EST-CE INDISPENSABLE ?

- Réduire fortement la propagation et l'intensité des incendies ;
- Protéger les habitations et les personnes ;
- Faciliter l'intervention des secours.

Il est rappelé que le débroussaillage est à la charge du propriétaire, y compris si certaines zones à traiter se situent sur des parcelles voisines. Bien entendu, il faut demander l'autorisation de pénétrer sur ces parcelles pour réaliser les travaux. Sans réponse ou en cas de refus d'accès à la propriété, merci d'alerter la Mairie (car en cas de non-respect, la commune pourra procéder à une exécution d'office aux frais du propriétaire).

Un geste simple, une protection collective : débroussailler, c'est protéger sa maison, ses proches et son environnement. C'est aussi contribuer activement à la sécurité de toute la commune.

QUAND ?

Le débroussaillage doit être réalisé de préférence avant le début de la période rouge allant du 1er juillet au 30 septembre de chaque année.

Une commune en action

INFOS, INITIATIVES ET NOUVEAUTÉS

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : NOUVELLES RÈGLES (À PARTIR DU 2 AVRIL 2026)

Par arrêté préfectoral et pour renforcer la sécurité, le port du casque et d'un gilet rétro-réfléchissant devient obligatoire de jour comme de nuit.

Amende : 35 € en cas de non-respect

Rappels importants :

- Âge minimum : 14 ans
- Assurance obligatoire
- Vitesse limitée à 25 km/h
- Circulation sur pistes cyclables obligatoire si elles existent
- Interdits : trottoirs (sauf exception), téléphone, écouteurs, transport de passagers

Objectif : réduire les accidents et mieux protéger les usagers.

UN NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Le 22 janvier 2026 s'est tenue l'Assemblée générale du Comité des Fêtes de Colomars, consacrée à la présentation du bilan de l'année 2025 ainsi qu'au renouvellement du bureau.

Après dix belles années d'investissement et d'organisation d'événements, le bureau sortant, composé des deux coprésidents Loïck GONCALVES et Claire GRAS VERSACE, de la trésorière Céline CESARINI et de la secrétaire Jacqueline GONCALVES, a choisi de ne pas se représenter, laissant ainsi la place à une nouvelle génération de Colomarsois ayant grandi au sein de l'association.

La nouvelle équipe est désormais composée de Matheo KNECHT et Valentino GRAS, co-présidents ; Léa BERNARDI, trésorière et Maxime TERRIEZ, secrétaire.

Leur première manifestation, la « Fête de la bière » organisée le 14 mars, a rencontré un vif succès. Plus de 200 convives sont venus découvrir une sélection de bières artisanales niçoises, accompagnées d'une délicieuse tartiflette.

Nous souhaitons pleine réussite à cette équipe jeune et dynamique. L'ancien comité reste à leurs côtés afin de les accompagner dans l'organisation de leurs futurs événements.

UN NOUVEAU BUREAU POUR LE CLUB DE TENNIS

Solange Radriamanna est la nouvelle présidente de l'association LE TENNIS POUR TOUS. Elle est entourée de Nicolas Delerce, Marc Borscht et Thierry Balaguer. L'enseignement et l'animation tennis sont toujours dans la raquette de Janek Gangloff, plus précisément dans les raquettes car l'une des premières innovations a été de proposer une activité PICKLEBALL, sport accessible à tous comme l'ont démontré les premières journées de découverte. Il est désormais possible de pratiquer le pickleball tous les lundis de 18h30 à 20h pour 10 € (terrain, balles et raquettes) en contactant Janek (06 82 65 94 27). Parmi les objectifs du nouveau bureau, figurent également le développement de l'école de tennis, les compétitions jeunes et adultes (en seniors, l'équipe de Colomars a gagné la finale de la coupe d'hiver) la reprise d'un tournoi sans oublier la convivialité.

Les nombreux projets sont attendus avec impatience par les amateurs de tennis...et de pickleball.

RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT EN ZONES BLEUES

La commune rappelle que plusieurs emplacements de stationnement sont réglementés en zone bleue, avec des durées limitées selon les secteurs (2h, 1h et 10 minutes). Les usagers sont invités à apposer de manière visible un disque de stationnement européen conforme. Le respect de cette réglementation permet de favoriser la rotation des véhicules et l'accès aux commerces et services. Ces zones bleues sont actives de 8h à 19h.



La proximité au quotidien

ACCOMPAGNER, ÉCOUTER, SOUTENIR

Toujours attentive au bien-être de ses habitants, la commune de Colomars poursuit ses actions de solidarité et d'accompagnement au quotidien. À travers la Maison France Services, le CCAS, le Plan Canicule ou encore les dispositifs d'aide à l'emploi, de nombreux services de proximité sont proposés pour répondre aux besoins de chacun, dans un esprit d'écoute, de partage et de convivialité.

MAISON FRANCE SERVICES ET BUREAU DE POSTE

Lieu d'accueil pour toutes vos démarches dématérialisées, mais aussi pour y rencontrer, un avocat, un représentant des impôts, notaire et le PLIE (Pôle Emploi).

À noter les nouveaux horaires de la permanence du PLIE : **Mme Véronique Léon Beauge reçoit sur rendez-vous les 3èmes vendredis du mois de 8h30 à 12h.**

Vous pouvez également participer à des ateliers numériques et vous familiariser avec ces outils.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LE CCAS

Toute la nouvelle équipe du bureau d'aide sociale agit dans l'intérêt des Colomarsois et va continuer à mettre en place des actions qui sont aujourd'hui incontournables, mais surtout va vous proposer des moments de partage, de convivialité, d'écoute et lutter ainsi contre l'isolement. L'agent du CCAS, Mme Grossetti, est à votre écoute tous les mercredis et jeudis.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 04 92 15 18 56.



PLAN CANICULE 2026 – RESTONS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Vous avez 65 ans ou plus ? Vous êtes en situation de handicap ? Inscrivez-vous sur le registre Canicule de la commune, vous pourrez bénéficier d'un suivi personnalisé en cas de forte chaleur.

Un geste simple pour prévenir les risques liés à la chaleur.

CCAS : 04 92 15 18 56

BESOIN D'UN JOB D'ÉTÉ ?

Dans le cadre de la préparation de la période estivale, le service mutualisé de maintien à domicile renforce actuellement ses équipes d'aide à domicile et propose des emplois étudiants pour l'été. Ces postes constituent une opportunité précieuse pour les jeunes du territoire : ils permettent de découvrir un métier porteur de sens, au contact des personnes accompagnées, tout en bénéficiant d'un encadrement.

Les conditions principales sont les suivantes :

- Formation assurée à la prise de poste
- Frais kilométriques remboursés
- Véhicule personnel indispensable
- Temps de travail ajustable

Alors n'hésitez plus, postulez !

Pas de pause

POUR LES PROJETS DE COLOMARS !

Pas d'interruption pour les grands projets de la commune dans ce budget 2026 ambitieux et tourné vers l'investissement avec un mot d'ordre : stabilité et qualité de vie. Le tout sans augmenter les impôts pour la part communale et en apportant toujours autant de convivialité et d'exigence dans les services !

« Ce budget 2026 est le fruit d'un travail collectif pour concilier rigueur financière et ambition pour Colomars. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts tout en maintenant un niveau d'investissement élevé pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. Les priorités sont claires : moderniser nos équipements, préserver notre patrimoine, et soutenir nos associations, » déclare Isabelle Bres, Maire de Colomars.

UN BUDGET GLOBAL DE 7,52 M€, EN HAUSSE

• **Section de fonctionnement : 3,48 M€ (dépenses = recettes)**

– Objectif : Financer les services publics du quotidien.

– Dépenses de personnel : 1,70 M€ (49 % du fonctionnement), en légère hausse pour maintenir la qualité des services notamment l'encadrement des enfants par des personnels diplômés et formés à l'animation, la nutrition, les premiers secours...

En ce qui concerne les recettes, il faut noter la baisse continue de la dotation globale de l'Etat passée de 350 000 euros par an il y a 15 ans à 60 000 euros aujourd'hui... La commune lorsqu'elle investit récupère toutefois une partie de la TVA versée.

• **Section d'investissement : 4,04 M€ (dépenses = recettes, le budget de la commune est toujours voté en équilibre)**

– Objectif : Financer les projets structurants pour l'avenir de la commune.

Ce sont les équipements qui structurent l'espace public, accueillent les services publics et les événements, ou constituent le patrimoine de la commune.

Ainsi Colomars continue d'acquérir du foncier pour ses futurs projets comme une maison jouxtant la mairie. En novembre prochain, elle sera dotée d'un nouveau bâtiment de qualité au Fort Casal, accueillant des vestiaires aux normes, bureau, sanitaires en étage pour étoffer l'offre dédiée aux associations notamment sportives.

Mais c'est aussi la reconstruction du restaurant du buffet de la gare pour maintenir du commerce à la Manda et bientôt du stationnement et un jardin public rue Etienne Curti (lancement des appels d'offres en septembre).

Monsieur Trovati Erpilio dit « René », le doyen de la commune, s'est éteint le 24 novembre à l'âge de 102 ans. Il est né le 26 septembre 1923 à Pérouse (Italie) et est arrivé à Nice quelques mois plus tard avec ses parents qui fuyaient le tout nouveau régime fasciste. Durant la guerre, il a été déporté en Allemagne dans le cadre du STO (Service Travail Obligatoire) comme beaucoup de jeunes hommes de sa génération. Après-guerre, il a fait la connaissance de Paulette, jeune bretonne qui venait passer la période estivale à Nice. Ils se marièrent en mai 1953 et eurent deux filles. C'est à cette période qu'il s'installa à son compte en tant que garagiste-électricien, Route de Grenoble. Il a beaucoup travaillé pour les professionnels du MIN mais aussi pour les studios de la Victorine. En septembre 1983, il s'est installé avec sa famille en la commune de Colomars. Il y vécut une vie paisible, au rythme des saisons et du travail de la terre qu'il affectionnait tant.

LE DICTON

« Plueja de mai, pan per l'annada. »

« Pluie de mai, du pain pour l'année. »

Ce dicton souligne l'importance des pluies du mois de mai pour l'agriculture traditionnelle. À cette période, les cultures céréalières (comme le blé) sont en pleine croissance et ont besoin d'eau pour bien se développer.

- Une pluie régulière en mai favorise donc :
- une bonne formation des grains,
 - des récoltes plus abondantes,
 - et, par conséquent, du pain en quantité pour toute l'année.
- À l'inverse, un mois de mai trop sec pouvait autrefois compromettre les récoltes et faire craindre des pénuries. Ce proverbe reflète ainsi le lien direct entre météo printanière et sécurité alimentaire dans les sociétés rurales.

À NE PAS MANQUER

JUIN 2026

SORTIE DANS LE VALLON DES VALLIÈRES

Académie des Mini Polymathes

Samedi 6

CONCERT DE L'ÉTÉ

Samedi 6 à 18h30, Salle Baùma,
par « Lou Cantaire de Coloumas »

TOURNOI DE BRIDGE

Dimanche 7 de 9h à 22h30, Salle Baùma

VERNISSAGE PAR COLOM'ARTS

Jeudi 11 à 18h30, en Mairie

GALA DE FIN D'ANNÉE

Salle Baùma, organisé par l'association CSL

Vendredi 12 à 18h30 : Musique

Samedi 13 à 10h30 : Théâtre

Samedi 13 à 16h30 : Danse

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE AU MONUMENT AUX MORTS

Jeudi 18 à 18h

FÊTE DE LA MUSIQUE

Par le comité des fêtes, plusieurs groupes de musique, buvette et restauration sur place.

Dimanche 21 à 18h, Place de La Madone

« VENDREDIS DE LA SCIENCE »

Images scientifiques et esthétiques.

Vendredi 26 à 19h, Salle Baùma

JUILLET 2026

ESTIVALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

GG de Nissa, groupe folklorique

Vendredi 3 à 21h, Parc de la Chapelle à la Manda.

Entrée libre et gratuite.

FESTIN DE LA ST PIERRE ET PAUL

Par le comité des fêtes de la Manda

Samedi 4, Parc de la Chapelle à la Manda

9h : Concours de boules - Buvette et restauration sur place

18h : Messe suivie du discours du Maire et d'un apéritif d'honneur offert par la municipalité

20h30 : Repas dansant du comité des fêtes, réservation au 06 14 50 21 59

ESTIVALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Magnifico Queen (Tribute To Queen)

Samedi 11 à 21h, Salle Baùma.

Entrée libre et gratuite.

FÊTE NATIONALE

Cérémonie au monument aux morts

Vernissage de la collégiale des Colom'Artistes sur la place Présent

Mardi 14 à 18h

ESTIVALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Nuits galantes de l'Orchestre National de Cannes

Samedi 25 à 21h, Salle Baùma.

Entrée libre et gratuite.

AOÛT 2026

FESTIN DE LA ST ROCH

Par le comité des fêtes de la Sirole

Samedi 1^{er}, Place St Roch

9h : Concours de boules en triplettes arrangées

9h30 : Aubades dans le quartier

12h : Grillades sur place sans reservation

18h : Messe à la chapelle St Roch suivie de la procession

19h : Discours du maire suivi d'un apéritif d'honneur offert par la municipalité

20h30 : Viandes à la broche sur réservation au 06 20 78 18 49

22h : Grand bal de la Sirole - toute la journée/soirée buvette et restauration sur place

ESTIVALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La Farfalle Dela Notte

Vendredi 7 à 21h, Place St Roch à La Sirole.

Entrée libre et gratuite.

ESTIVALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Supersonic (Tribute to Oasis)

Samedi 15 à 21h, Salle Baùma.

Entrée libre et gratuite.

SEPTEMBRE 2026

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Par le comité des fêtes de Colomars

Du 3 au 7 septembre

SALON DES ASSOCIATIONS

Inscriptions, démonstrations et découvertes des activités sportives, culturelles et de loisir.

Samedi 12 à 10h, Fort Casal.